

Compte-Rendu

Assemblée Plénière SPPPI PACA

23/05/2024

Participants :

Collège	Prénom	Nom	Organisme
Collège des associations	Grégoire	Atichian	FNE PACA
	Luc	Le Mouel	ALNP
	Stéphane	Coppey	Association FNE13
	Rolland	Dadena	Comité Santé Littoral Sud
	François	Dor	Enerpol 84
	Jean	Gonella	Fare Sud
	Patrick	Gouiller	Conseiller des aînés de Rognac
	Jacques	Guiraud	Union Régionale UFC Que Choisir PACA
	Anne-Mireille	Loudes	Fare Sud
	Michel	Marcelet	FNE 84
	Laetitia	Mary	ATMOSUD
	Elisabeth	Pelliccio	Confédération générale des CIQ
	René	Tassy	ECO-RELAIS
Collège des collectivités	Névénick	Calec	Ville de Marseille
	Marie-Claude	Dho Fiandino	Canal historique
	Christine	Juste	Ville de Marseille
Collège de l'État & étab. publics	Zoé	Mahe	DREAL PACA
	Thomas	Margueron	ARS PACA
	Régis	Passerieux	Sous-Préfecture d'Istres
	Géraldine	Planque	GPMM
	Anouck	Rio	DREAL PACA
	Nicolas	Stroh	DREAL PACA
	Bernard	Vigne	ADEME
Collège des industriels	Muriel	Asari	PIICTO
	Marc	Bayard	Environnement Industrie
	Norbert	Lopez	PETROINEOS
	Frédéric	Mahé	Suez
	Fabrice	Maury	Kaliès
	Hervé	Moine	Elyse
Collège des salariés	Antoine	Abrignani	FO - UDFO
	Jacques	Armani	FO - UDFO
	Jean-Jacques	Blanc	FO - UDFO

	Nadjia	Merabti	FO - UDFO
	François	Moreux	Union régionale CFE-CGC PACA
	Joris	Rougon	CGT Dockers
Invités	Huguette	Bruno	Cabinet Bruno
	Pierre	Leclercq	Tuteur Master PRNT

Rédaction : SPPPI PACA

Validation : Participants avant le 30 juin.

Ordre du jour :

Rapport d'activité 2023 :

- La feuille de route et les séminaires
- Les auditions des nouveaux projets
- Le projet « Un barracuda dans l'aïoli »
- Le dispositif RÉPONSES

Chantier « prospectives »

- Présentation du chantier
- Brefs rappels
- Ateliers :
 - « Partage de diagnostic »
 - « Tempête de cerveau »
- Mots de conclusion

Rapport d'activité 2023

➤ La feuille de route et les séminaires

La feuille de route du SPPPI PACA est organisée comme suit :

Axe	Thème	Priorité	
Santé-Environnement	Pollution de l'Air & transports / transport de marchandises (terrestre)	***	Prévu en 2024
	Décarbonation	***	2023 et 2024
	Eau : • gestion de la ressource • gouvernance & sensibilisation	**	
	Eau : rejets industriels	**	
	Activité éco & impacts env. (ERC & Accompagnement – Compensation)	**	Prévu en 2024
	Étude épidémiologique de pollution sur PACA	**	
	Perturbateurs endocriniens	*	
Sites & sols pollués	Gestion des sols pollués	**	
	Sols pollués et effets sur la santé	**	
	Déchets -> Gestion des déchets industriels banals/d'activité éco.	**	
Risques majeurs	Gestion de secours & crise	***	?
	Natechs		
Santé au travail	Traçabilité et surv. exposition des travailleurs		
	Risques chimiques & sensibilisation		
	Prévention MP		
Concertation	Enquête publique/consultation du publique Evolution réglementaire – Nouvelle loi en fin d'année	*	

+ Résultats Revela 13 et scenarii2

Les séminaires organisés en 2023 sont les suivants :

Date	Thème	Nombre de participants	Format	Retours participants	Financement
05/2023	Concertation nationale sur la collecte des déchets d'emballage plastique	30	Présentiel	/	DREAL PACA
10/2023	Obligation de plan de prévention	25	Visio	100% utilité	DREETS PACA
11/2023	Schéma régional des carrières	89	Visio	88% utilité	DREAL PACA
11/2023	Effets de la Pollution de l'air sur la santé dans un	37	Présentiel	91% utilité	Région Sud

	contexte de changement climatique. Épisode 1				
11/2023	Effets de la Pollution de l'air sur la santé dans un contexte de changement climatique. Épisode 2	32	Présentiel	79% satisfaction	Région Sud

Plusieurs interrogations ont été soulevées à la suite des séminaires, et ont été discutées durant les ateliers du chantier « prospectives » :

- Le nombre de participants aux séminaires est moins important.
- La visio est privilégiée par certains acteurs, mais le format visio est moins riche en échanges et discussions.

➤ Les auditions des nouveaux projets

Dans le cadre de la Commission Nationale du Débat Public, le SPPPI PACA a organisé avec le GPMM les auditions de plusieurs nouveaux projets. Ces auditions ont été financées par la DREAL PACA.

- 13/09/2023 : audition du projet CARBON
- 23/11/2023 : audition du projet H₂V
- 08/12/2023 : audition du projet Gravithy
- 26/03/2024 : audition du projet Hyvence

➤ Le projet « Un barracuda dans l'aïoli ? »

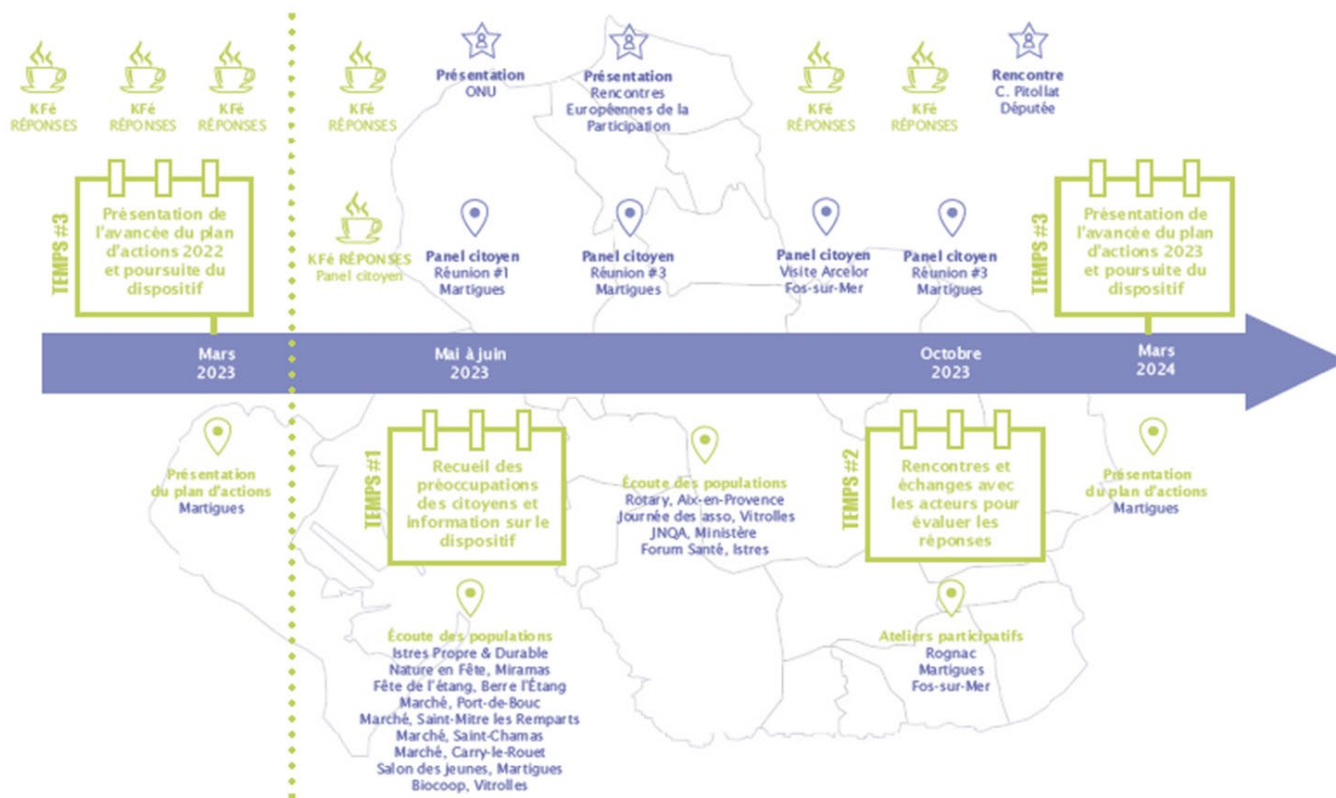
L'objectif de ce projet est de développer un module de médiation ludique et interactif sur le changement climatique et ancré sur le territoire, en positionnant les participants en acteur du changement. Ce module de médiation a été construit sur la base de l'atelier « fresque du climat et enjeux du territoire » développé par le SPPPI PACA. C'est un module de 2h en présentiel conçu pour 30 personnes et 2 animateurs. Un suivi sera mis en œuvre par mail auprès des participants suite à l'atelier.

L'Ademe, la Métropole Aix-Marseille-Provence et le GREC Sud font partis du comité de pilotage du projet, dont le développement est financé par l'Ademe. Ce module est à destination des acteurs et des décideurs du territoire, qu'ils soient industriels, collectivités, associations, État ou représentants des salariés. Dans un premier temps, il sera déployé au sein de la Métropole au cours de 34 séances (1 séance tous les 15 jours) à partir de septembre 2024.

La première séance « test » a eu lieu le 13/05/2024 au sein de la Métropole, avec 24 participants. La séance a été appréciée par les participants (sur 14 participants) : 57% des participants sont très satisfaits et 43% sont satisfaits. Les participants relèvent que la séance était « éclairante », « enthousiaste », « interactive », « riche » et « claire ». Ils ont également apprécié les ateliers, car ils sont ancrés localement dans le territoire.

➤ Le dispositif RÉPONSES

Les actions menées dans le cadre du dispositif RÉPONSES en 2023 sont résumées ci-dessous :



Au 31/12/2023, le dispositif RÉPONSES :

- À recueilli 145 attentes et préoccupations des citoyens
- Intègre 228 réponses aux préoccupations des citoyens, dont 150 actions et 78 clés pour comprendre
- Intègre 55 porteurs d'actions
- Présente un niveau de confiance des citoyens de 73,5%

Parmi les faits marquants de 2023 se distinguent :

- La campagne d'affichage sur du mobilier urbain réalisée dans plusieurs communes du pourtour de l'étang de Berre ;
- La participation aux trophées de la participation et de la concertation de l'ONU ;
- L'élargissement de la couverture médiatique (radio et presse écrite locale et nationale) ;
- La réalisation de flyers sur les résultats depuis 5 ans montrant l'amélioration de la qualité de l'air sur le territoire et la réduction des émissions industrielles.

Chantier “prospectives”

➤ Présentation du chantier

Après plus de 10 ans de fonctionnement du SPPPI, et dans un environnement en pleine mutation (digitalisation, réindustrialisation, changement climatique, crise énergétique) : comment le SPPPI peut/doit s'adapter aux nouveaux enjeux et défis du territoire ?

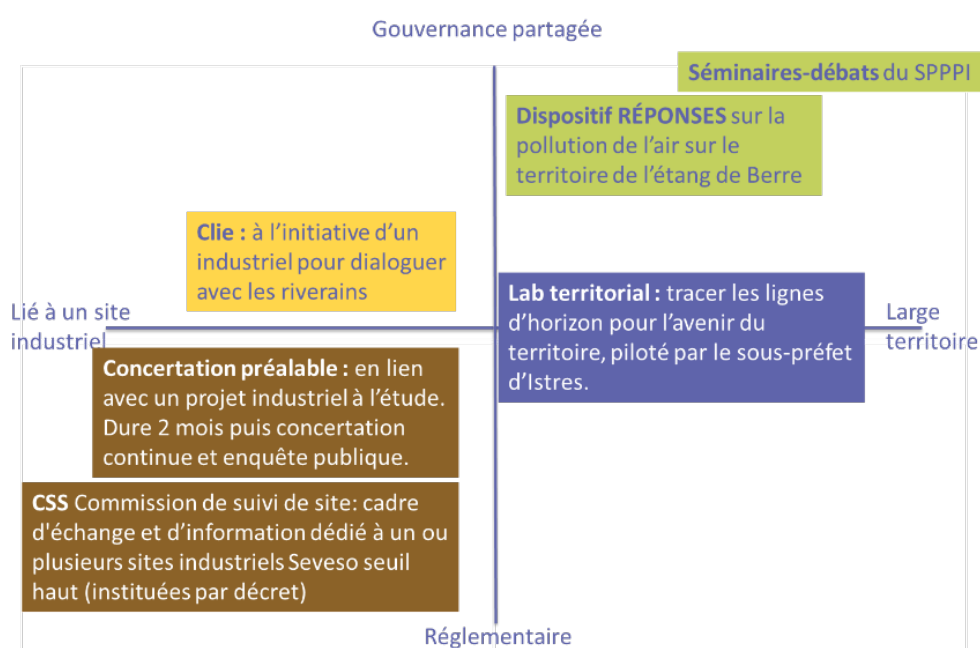
Les objectifs de ce chantier « prospectives » sont :

- D'engager une réflexion à moyen terme avec les adhérents (2 ans, en AG)
- De répondre aux besoins des adhérents et donc de définir une stratégie d'adaptation à ces besoins.

➤ Brefs rappels

Le SPPPI a été créé sur la zone de Fos-Berre en 1972 suite à de nombreuses tensions sur les questions environnementales liées aux activités industrielles. Dans les années 2000, le sens initial et la vocation du SPPPI PACA s'étiolent. La place de la DREAL notamment, très influente sur les sujets retenus pour les réunions des commissions, pose question. Les services de l'État prennent alors l'initiative de mener une enquête auprès des acteurs locaux pour convenir de l'avenir du SPPPI PACA. C'est ainsi qu'en 2012, le SPPPI PACA devient une association avec une gouvernance partagée entre 5 collèges (associations, collectivités territoriales, État, industriels et salariés). L'objectif est de permettre la concertation entre acteurs du territoire sur des sujets généraux lors de séminaires débats ou de projets.

Les processus de concertation sur l'industrie dans le territoire fonctionnent selon différentes modalités et différentes échelles spatio-temporelles :



➤ Atelier « Partage de diagnostic »

L'objectif de cet atelier est de réaliser un diagnostic du SPPPI au sein de chaque collège suivant la technique du Speed Boat en indiquant :

- L'idéal/la cible à atteindre (l'île) ;
- Les forces, les atouts du SPPPI et les opportunités qui s'offrent à lui (les vents favorables qui vont pousser notre bateau vers l'île) ;
- Les freins auxquels pourrait être confronté le SPPPI (les ancrs qui vont entraver l'avancée de notre bateau) ;
- Les menaces auxquelles pourrait être confronté le SPPPI (les récifs, les rochers que notre bateau va croiser).

Les résultats de cet atelier sont les suivants :

Diagnostic partagé du SPPPI PACA

Vents favorables = opportunités, forces, atouts

En commun :		
• Dialogue entre les acteurs du territoire et avec les citoyens • Dynamique collective • Sensibilisation du public et diffusion des résultats • Évolution de la réglementation		
Industriels : • Processus de décarbonation et réindustrialisation • Évolution de la réglementation : source d'opportunité • Dynamique collective : Écologie Industrielle et Territoriale (synergies) • Financement • Histoire industrielle régionale	État : • Lieu de dialogue • Demande forte d'associer les locaux, le terrain • Apports pédagogiques et de connaissances	Salariés : • Motivation des partenaires • Avancer tous dans le même sens • Avoir des partenaires ambitieux et pérenne et en rajouter • Prendre les bonnes décisions • En avoir les moyens
Associations : • Exigences sociétales croissantes • Nécessité de dialogue territorial • Bonne technicité des participants aux actions du SPPPI • Projets créés par les citoyens	Collectivités territoriales : • Sensibilisation du public • Diffusion des résultats • Bon retour des opérations (RÉPONSES, concertations, etc.) de la part des participants • Nouvelles directives UE (seuils et mesures/modélisation) • Nouvelle génération très investie dans la cause environnementale	

En résumé :

La force du SPPPI repose d'une part sur le **dialogue** et la **dynamique collective** entre **acteurs compétents**, et d'autre part sur la **sensibilisation** et la **diffusion des résultats** auprès des acteurs et/ou des habitants (notamment pour l'État, les collectivités territoriales et les associations).

L'**évolution de la réglementation**, les **exigences sociétales croissantes** et l'**investissement dans l'environnement des nouvelles générations** constituent des opportunités pour le SPPPI.

Pour les industriels, les **projets de décarbonation et de réindustrialisation**, associées à des **dynamiques collectives** comme l'EIT constituent des opportunités pour le SPPPI.

Pour les salariés, les atouts du SPPPI reposent aussi sur les **partenariats avec les acteurs du territoire**.

La force du SPPPI repose d'une part sur le **dialogue** et la **dynamique collective entre acteurs compétents**, et d'autre part sur la **sensibilisation** et la **diffusion des résultats** auprès des acteurs et/ou des habitants (notamment pour l'État, les collectivités territoriales et les associations).

L'évolution de la réglementation, les exigences sociétales croissantes et l'investissement dans l'environnement des nouvelles générations constituent des opportunités pour le SPPPI.

Pour les industriels, les **projets de décarbonation et de réindustrialisation**, associées à des **dynamiques collectives comme l'EIT** constituent des opportunités pour le SPPPI.

Pour les salariés, les atouts du SPPPI reposent aussi sur les **partenariats avec les acteurs du territoire**.

Diagnostic partagé du SPPPI PACA

Ile = objectifs

En résumé :

En commun :		
- Élargir la concertation : intégrer de nouveaux acteurs et étendre la zone d'intervention - Réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air		
Industriels : - Améliorer la qualité de l'air - Réduction de l'impact de l'industrie - Appropriation, acculturation, sensibilisation des citoyens (médiation scientifique) - Dialogue/échanges	État : - Élargir la concertation - Chercher la pacification - Se questionner sur l'opportunité d'étendre l'action du SPPPI sur Marseille (RÉPONSES ?), Tarascon, Nice	Salariés : - Diminution de la pollution - Installer l'industrie verte - Tout en développant les emplois
Collectivités territoriales : - Réduire la pollution - Prise de conscience plus importante - Effets réels sur le terrain - Être connu et reconnu comme un « partenaire ressource » par le public le plus large - Accessibilité des alertes à tous - Accompagner les entreprises, PME, etc. - Intégrer de nouvelles associations dynamiques, innovantes	Associations : - Élargir la zone géographique - Identifier toutes les pollutions (zones) et les types de pollutions - Améliorer la mesure des nuisances - Élargir le partenariat d'intervenants potentiels - Rencontres avec les entreprises polluantes sur le GPMM afin de trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde	

Les objectifs du SPPPI sont de plusieurs ordres :

- Consolider le dialogue et les échanges entre acteurs, particulièrement autour de l'industrie et de ses impacts (particulièrement pour les syndicats et les industriels)
- Élargir la concertation à de nouveaux acteurs et étendre la zone d'intervention du SPPPI (notamment pour l'État et les associations)
- Sensibiliser, acculturer, faciliter la prise de conscience peut-être même jusqu'aux citoyens (pour les industriels), être un « partenaire ressource » (pour les collectivités)
- Améliorer la connaissance et la notoriété du SPPPI auprès des acteurs (voire auprès du public)

De façon plus indirecte :

- Installer une industrie verte tout en développant les emplois. (salariés)
- Contribuer à la réduction de la pollution de l'air sur le territoire.

Diagnostic partagé du SPPPI PACA

Ancre = Freins

En commun :		
- Financements - Manque de visibilité - Zone d'intervention limitée		
Industriels : - Acceptation des projets - Intérêt majeur/collectif doit dépasser l'intérêt individuel	État : - Les collectivités se retirent et participent peu, ne s'impliquent pas - Limité en termes de territoire (Berre) - Budget	Salariés : - Projet et lobby industriel - Manque de notoriété, considération
Associations : - Anticiper les pressions politiques - Faire l'examen et organiser la chasse aux dérogations douteuses - Pas assez d'associations (et de bénévoles) actifs - Manque d'écoute des habitants - Pas de pouvoir coercitif	Collectivités territoriales : - Manque d'information (fluidifier l'information) - Difficulté à obtenir des financements - Difficulté à atteindre une véritable dimension régionale en termes de participation des acteurs sur l'ensemble du territoire - Changement des mentalités	

En résumé :

Les principaux freins identifiés concernent l'obtention de financements, le manque de visibilité du SPPPI et une zone d'intervention souvent limitée à l'étang de Berre.

- Pour l'État, il faudrait relancer l'investissement des collectivités.
- Pour les collectivités territoriales, une dimension régionale du SPPPI permettrait son développement.
- Pour les associations, l'absence de pouvoir coercitif du SPPPI est une lacune. [NDLR : c'est à la fois une volonté et une condition indispensable pour opérer la mutation du SPPPI]
- Pour les industriels, le dépassement des intérêts individuels est souhaitable.
- Pour les salariés, le manque de notoriété du SPPPI constitue un des principaux freins.

Diagnostic partagé du SPPPI PACA

Rochers et récifs = Menaces

En commun :			En résumé : Les menaces identifiées pour le SPPPI sont les sources de financement, l'essoufflement de la concertation ainsi que le manque de volonté, voire le désengagement potentiel des partenaires. • Pour l'État, la perte de la pluralité des collèges et le foisonnement de concertations (pointé aussi par les associations) constituent des menaces. • Pour les collectivités territoriales, le contexte actuel détourne potentiellement des sujets de de travail du SPPPI. • Pour les industriels, les perceptions sont à objectiver.
• Financements • Essoufflement de la concertation et des partenariats	Industriels : • Réglementations contraignantes, distorsion de concurrence • Financement (sources) • Détérioration du cadre de vie • Mobilité/transports • Perceptions à objectiver	Etat : • Perdre la pluralité des collèges • Essoufflement, concertation qui tue la concertation	
	Associations : • Méconnaissance des sources de pollution artisanales et des particuliers • Démultiplication des réunions/sollicitations • Engagement « greenwashing » des entreprises • Manque de prise en compte des entreprises du GPMM	Salariés : • Manque de financement • Volonté des industriels et des politiques	
		Collectivités territoriales : • Désintérêt des partenaires (et diminution du bénévolat) • Baisse des ressources financières • L'absence de soutien potentiel des partenaires • Contexte local, national, international générateur de problématique annexe (guerre, conflits, etc.)	

➤ Atelier « Tempête de cerveau »

L'objectif de cet atelier est de réfléchir collectivement au sein de chaque collège sur 2 sujets :

- Quelles sont les attentes de votre collège par rapport au SPPPI PACA autour :
 - Des méthodes/outils, sujets/thèmes, finalités/objectifs de la concertation ?
 - Du développement des réseaux *via* de nouveaux acteurs, de nouveaux outils et la mobilisation des acteurs et des citoyens ?
 - De la mise en place de nouveaux projets sur l'environnement, la santé, les risques et l'industrie ?
- Quelles sont les contributions que votre collège peut apporter au SPPPI PACA ?

Les résultats de la première partie de l'atelier « Quelles sont les attentes de votre collège par rapport au SPPPI PACA ? » sont les suivants :

Quelles sont les attentes de votre collège par rapport au SPPPI ?

Développer la concertation

Etat : • Méthodes/outils : étendre REPONSES à d'autres secteurs géographiques (MRS, Tarascon, Nice) • Sujets/thèmes : ○ Réindustrialisation ○ PDE ○ Capacité à contribuer à la résolution de frictions liées à l'industrie • Finalités/objectifs : ○ Dialogue dépassionné/froid ○ Améliorer la situation	Salariés : • Méthodes/outils : réseau vers PME/TPE • Sujets/thèmes : ○ Prise en compte de la stratégie d'entreprise versus salarié ○ Transposition d'un modèle d'affaires vers la co-construction	Industriels : • Sujets/thèmes : ○ Appropriation ○ Différenciation • Finalités/objectifs : relais « objectif » /Crédibilité • Autres : Élargissement régional : « croitre » ou « statut quo » ?	En résumé : Les attentes des différents collèges s'articulent autour : • Des méthodes et d'outils permettant d'étendre les activités du SPPPI (zone géographique (?), nouveaux acteurs, nouveaux publics) ; • Des sujets de réindustrialisation, de mobilité et transports, de santé-environnement et du cadre de vie ; • Des objectifs de participation des publics éloignés, de relais crédible et de dialogue constructif et mature
Associations : • Méthodes/outils : faciliter l'expertise citoyenne • Sujets/thèmes : santé-environnementale à proximité des sites pollués y compris par compilation des sources d'information disponibles • Finalités/objectifs : renforcer la chaine de concertation pour éviter les conflits • Autres : rechercher des organismes compétents complémentaires, utiles à améliorer la connaissance des sources de pollution méconnues ou nouvelles	Collectivités territoriales : • Méthodes/outils : ○ Utiliser les réseaux sociaux adaptés pour favoriser la diffusion d'information vers les jeunes (réseaux interactifs) ○ Utilisation raisonnée de l'IA ○ Favoriser l'association du SPPPI à des opérations de concertation régionales • Sujets/thèmes : Quid du « bien-vivre, longtemps et chez soi » ? • Finalités/objectifs : faire en sorte de faire venir des publics encore très éloignés du SPPPI		

Quelles sont les attentes de votre collège par rapport au SPPPI ?

Développer les réseaux

Etat :

- Nouveaux acteurs :
 - Experts (ponctuellement sur sollicitation)
 - Opérateurs Etat (AERMC – CEREMA)
 - Jeune public
- Nouveaux outils :
 - Hot line
 - Mise à jour du site internet
 - Contenu pour les réseaux sociaux
- Mieux mobiliser :
 - Les collectivités
 - Le grand public

Salariés :

- Nouveaux acteurs :
 - Experts
 - Public
- Nouveaux outils :
 - Nouvelles réglementations (lois européennes et loi française climat et résilience)
- Mieux mobiliser :
 - Manque de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes

Industriels :

- Nouveaux acteurs :
 - Experts thématiques
- Mieux mobiliser :
 - Conseil scientifique

En résumé :

Les attentes des différents collèges s'articulent autour :

- De l'intégration de nouveaux acteurs comme des **experts thématiques** (et peut-être un Conseil Scientifique V2 ?) et des **citoyens** (surtout les jeunes)
- De l'utilisation d'**outils de communication numérique** et l'organisation de **débats sur les nouveaux projets du territoire**
- Du **renforcement de la mobilisation des acteurs et du public** (en particulier des publics éloignés) en montrant les réussites du SPPPI

Associations :

- Nouveaux acteurs :
 - Entreprises et zones d'activités d'autres territoires
 - Spécialistes eau, biodiversité, énergie, etc.
- Nouveaux outils :
 - Débats territoriaux sur l'hydrogène, l'aménagement du territoire, la mobilité des salariés, la décarbonation
- Mieux mobiliser :
 - Attirer par des preuves de l'impact du SPPPI
 - Ne pas oublier les autres départements qui peuvent aussi avoir des problèmes

Collectivités territoriales :

- Nouveaux acteurs :
 - Associations environnementales jeunes et en progrès
 - Associations locales (CIQ)
- Nouveaux outils :
 - Service numérique sur mobile pour informer le public d'une alerte, d'un épisode de pollution, de signalements de citoyens en lien avec le réseau de surveillance (promouvoir Signal Air)
- Mieux mobiliser :
 - Identifier les sources de conflits environnementaux locaux impliquant un certain nombre de personnes (ex : problème de pollution due aux bateaux de croisières) pour travailler localement sur un sujet plus général afin de toucher un public éloigné du SPPPI

Quelles sont les attentes de votre collègue par rapport au SPPPI ?

Développer de nouveaux projets

Etat :

- Environnement et santé : développer une approche One Health (une seule santé)
- Risques : torchages
- Industrie : séminaires sur le thème sobriété en eau (PSH, ICPE)

Salariés :

- Environnement : traitement des déchets
- Risques : perte d'emploi par manque de conformité
- Santé : santé au travail et en dehors

Industriels :

- Environnement : indicateurs
- Industrie : anticiper

Associations :

- Environnement : initier une nomenclature des sols industriels abandonnés et en suivre l'usage [NDLR : Il semble que cela existe déjà]
- Risques : mettre à disposition des experts
- Santé : publier des documents précis, zonés et documentés sur les accidents de santé dominants et nouveaux
- Industrie : médiation : problème de compétences ?

Collectivités territoriales :

- Santé : EQIS

En résumé :

Les attentes des différents collègues s'articulent autour de projets comme :

- Les déchets,
- L'eau (plan de sobriété hydrique, ...)
- La santé (one health, ..)

Les associations insistent sur l'accès aux données, à l'information, à une connaissance consolidée.

En disposant d'indicateurs sur les compartiments « environnement »

Comment pouvez-vous contribuer au SPPPI PACA ?

En résumé :

Les différents collèges :

- Participent aux actions et aux instances du SPPPI
- Fournissent des retours d'expériences et des remontées de terrain
- Valorisent et diffusent les actions et les résultats du SPPPI au sein de leurs réseaux pour accroître sa visibilité et sa notoriété
- Contribuent au financement du SPPPI, voire aux moyens matériels (mise à disposition de salles etc..)

État :

- Participation à la co-construction
- Ouvrir sur de nouveaux sujets
- Expertise santé – épidémie
- Financement sur projets
- Accompagnement des politiques publiques de réindustrialisation (France 2030, etc.)
- Financement approches globales (One Health)
- Donner le cadre réglementaire

Salariés :

- Faire connaître le SPPPI et lui apporter une notoriété
- Utiliser les réseaux régionaux et nationaux
- Contribuer à des ateliers, webinaires, tables rondes
- Embaucher 2 salariés
- Augmenter les subventions des partenaires et leur nombre
- Revenir aux fondamentaux : humilité, respect
- Présence régulière et motivée
- Manger du barracuda

Associations :

- En soutenant les actions du SPPPI, même si elles pourraient avoir besoin d'être améliorées, donc en argumentant pour les améliorer
- En apportant des informations et des idées issues d'autres activités (Agence de l'Eau, commissions institutionnelles, autres associations, etc.)
- En collectant des demandes et des préoccupations formulées par le voisinage
- En sensibilisant les élus locaux pour les rapprocher du terrain
- En informant son voisinage sur leur environnement réel
- En insistant sur des dysfonctionnements ou des incongruités maintes fois signalées et restées en l'état
- Solliciter le SPPPI en tant que tiers pour des échanges avec les industriels
- Faire part au SPPPI des recours/plaintes déposés contre des industriels
- Faire part au SPPPI des remontées d'informations des associations
- Disposer de la part du SPPPI de preuves plus tangibles des actions réelles mises en œuvre par les industriels
- Fournir au SPPPI de quoi justifier son investissement sur d'autres territoires
- Renforcer les réseaux
- Onglet retour sur mes expériences, témoignages
- Onglet décarbonation et réindustrialisation
- Rédiger des fiches didactiques
- Les associations peuvent apporter des idées, aider à la création de réseaux
- Nous pouvons faire part de notre expérience
- En étant reconnu comme un territoire où se posent de gros problèmes de nuisances et de pollution (Gardanne)

Industriels :

- Animer des actions de « formation » sur des thèmes précis
- Amener de la donnée objectivée sur les milieux (air, eau, sol, bruit)
- Témoignages des industriels
- Kfé RÉPONSES
- Participer à des manifestations en tant qu'intervenant sur des sujets techniques
- Participer aux événements SPPPI
- Anticiper le design d'une nouvelle usine
- Proposer des sujets de séminaires
- Présenter des exemples de réussite de projets installés sur le territoire (REX)
- Élaborer des documents de vulgarisation (technique, projets, opérations, etc.)
- Participer activement au bureau (CO, CA, GT)
- Prêt à travailler en amont en tant que nouvel industriel
- Rencontres avec le Panel
- Partenariat « expertise »

Collectivités territoriales :

- Valoriser les actions et résultats du SPPPI, qui serviront ou qui seront transposables sur des actions de la collectivité
- Favoriser la diffusion des actions du SPPPI au sein des collectivités en impliquant élus et techniciens
- Financer les actions du SPPPI
- Mettre à disposition nos moyens : salles, personnels, logistique, etc.
- Favoriser la visibilité du SPPPI dans nos propres réseaux d'influence
- Inviter le SPPPI dans certaines démarches municipales ou intercommunales en lien avec l'environnement, la santé, etc.
- Je parle du SPPPI dans le magazine trimestriel de ma commune
- Parler du SPPPI sur nos médias (radio, site internet, journaux municipaux, etc.)
- Demander plus d'interventions sur France Bleue Provence
- Appuyer la DREAL pour faire remonter des informations vers le ministère
- S'impliquer dans les actions de concertation du SPPPI

Les résultats de la seconde partie de l'atelier « Quelles sont les contributions que votre collègue peut apporter au SPPPI PACA ? » sont les suivants :

Mots de conclusion

Collège État – Zoé Mahe

- Le format de cette AG est très intéressant car il est participatif, ce qui facilite l'insertion.
- Les différents collèges expriment des attentes et des besoins très différents.
- Le fait que le SPPPI PACA ait un statut associatif favorise la participation de tous.
- Le contexte de réindustrialisation et de décarbonation est favorable pour réfléchir collectivement aux sujets abordés.
- Le sujet de la qualité de l'eau est encore mal connu des industriels, peut-être faudrait-il faire un séminaire à ce propos.

Collège industriels – Marc Bayard

- Le lieu de l'AG est original et sympathique, il nous sort un peu de notre « boîte »,
- C'est la première fois que nous travaillons ensemble par collège sur des ateliers et cela fonctionne bien.
- Les ateliers ont été très bien menés, en nous accompagnant, en nous guidant, mais sans brider nos possibilités de réponses.

Collège associations – Anne-Mireille Loudes

- Le dialogue a été fluide et constructif.
- Nous nous sentons de plus en plus écoutés et cela aboutit à des réponses concrètes.
- La présence des industriels est appréciée pour faciliter le dialogue avec les associations.
- Au travers du SPPPI PACA, créé dans un contexte de forte industrialisation et de tensions autour du golfe de Fos, les associations peuvent faire remonter des informations du terrain vers les décideurs, afin de contribuer à préserver la santé des habitants et l'environnement.

Collège collectivités territoriales – Névédik Calec

- L'atmosphère est très bienveillante.
- Les ateliers sont dynamiques, tout le monde est en mouvement et s'investit.
- La ville de Marseille est particulièrement attentive aux innovations sur la décarbonation et les énergies renouvelables.

Collège salariés – Jean Jacques Blanc

- Il y a une diversité de culture et d'idées, toujours dans le respect des avis des autres.
- Tous les syndicats devraient être dans cette démarche d'écouter les attentes des uns et des autres et d'y répondre. Cela permettrait de favoriser le dialogue entre les syndicats et les autres acteurs.
- La barrière entre santé au travail et santé environnementale doit être dépassée pour mener des actions communes.

Secrétaire général – René Tassy

- Le travail collaboratif doit continuer, RÉPONSES en est l'exemple, nous avançons tous ensemble.
- Le collège des experts est indispensable et cette collaboration doit continuer.
- Il y a un besoin de renouvellement au sein des associations, avec de nouvelles personnes, de nouvelles idées.